

La pratique de la torture aurait-elle de nouveau cours au Burundi ?

RFI, 24 août 2010 Dans un rapport très accablant Amnesty International a dénoncé le 23 août plusieurs cas de torture infligés à des prisonniers par le service national de renseignement burundais, la police présidentielle de ce pays. Des accusations démenties par ces services. Ces cas de torture se seraient déroulés quelques jours avant les présidentielles du 28 juin. Depuis deux ans la pratique de la torture était fortement en recul dans le pays. Selon les informations recueillies par Amnesty International, ces cas de torture ont été relevés fin juin, début juillet, au plus fort du processus électoral dans ce pays. Le pouvoir burundais fait alors face à une série d'attaques à la grenade imputées à l'opposition politique qui a rejeté les résultats des communales du 24 mai. Une opposition qui est accusée en ce moment d'avoir voulu saboter la présidentielle du 28 juin.

Une centaine d'opposants sont actuellement arrêtés. Parmi eux, douze personnes sont dans les cachots des services burundais. Pour la plupart, il s'agit de membres de l'ancienne rébellion des FNL (Forces nationales de libération) qui ont été torturés par la police présidentielle du Burundi d'après le rapport d'Amnesty International. Ces personnes ont subi des coups, bastonnades, menaces de mort, et un cas jugé particulièrement grave par l'organisation internationale : un détenu dont une partie de l'oreille avait été coupée et contraint de la manger. Contacté par RFI, le porte-parole du service national de renseignement burundais a parlé d'une « fausse appréciation de la situation ». Selon un témoignage, tous ces détenus ont essayé de résister au moment de leur arrestation, ce qui expliquerait d'après ce témoin les traces qu'ils portaient sur leur corps. Lire l'intégralité du Rapport